AIINB



PMC - À noter en avril

Le maintien de la compétence doit être régulièrement évalué, notamment lorsque le milieu d'exercice ou les attributions de l'infirmière évoluent, lorsqu'une formation complémentaire est suivie et lorsque des technologies ou des modes de gestion des soins se transforment. Si ces situations se produisent dans votre pratique, vous devez réfléchir à votre compétence et ajuster votre plan d'apprentissage si nécessaire.

Lors de la mise en œuvre de votre plan, il est possible que vous trouviez de nouvelles activités qui vous aideront à atteindre vos objectifs d'apprentissage. Votre plan d'apprentissage doit être un document évolutif que doit être actualisé et modifié au besoin au long de l'année.

Pour des conseils rapides et des exemples d'activités d` apprentissage :

Cinq étapes vers un plan d'apprentissage efficace

Activités d'apprentissage

Pour des instructions pour accéder les composantes du PMC, consulter le Guide au Programme de maintien de compétences (PMC).